



Commune de La Neuveville



Commune mixte de Plateau de Diesse



Commune de Nods



### BAPTÊME DU MS 60 MARDI 29 MAI 2018

Grâce à la décision du Grand Conseil du Canton de Berne du 7 juin 2016, la Société de Navigation Lac de Biemme SA (BSG) pourra faire l'acquisition d'un nouveau bateau. Ce bateau, avec le nom provisoire MS 60, permettra à la société de mieux desservir le Lac de Biemme et d'améliorer le résultat d'exploitation durablement.

La construction du bateau est en hiver 2017/2018 et sa mise en service dans un horaire élargi sur le Lac de Biemme à partir du 2018. En dehors de l'horaire régulier, le nouveau bateau pourra également offrir des courses à thème ainsi que des croisières privées. Son champ d'action principal restera néanmoins sur le lac de Biemme dans les courses à l'horaire.

Le MS 60 aura une capacité de max. 60 personnes et une vitesse de 25 km/h. Une petite cuisine permettra une restauration à bord. Le design du bateau sera innovant et exclusif.

Le baptême du bateau aura lieu le mardi 29 mai 2018 de 19h00-20h00 au port du débarcadère à La Neuveville

A cette occasion, un apéro sera offert par la Municipalité de La Neuveville à la population et sera servi par les costumes neuvevillois.

Cet événement sera accompagné musicalement par l'Ensemble instrumental de La Neuveville.

#### Programme

Les horaires suivants sont prévus :

- 16h00 Arrivée des invités au débarcadère de Biemme
- 16h30 Cérémonie officielle au débarcadère de Biemme
- 17h45 Départ de la croisière du port de Biemme
- 18h25 Arrivée Douanne
- 18h40 Départ Douanne
- 18h50 Arrivée Gléresse
- 19h05 Départ Gléresse
- 19h25 Arrivée La Neuveville
- 19h40 Départ La Neuveville
- 19h50 Arrivée Cerlier
- 20h05 Départ Cerlier

### ASSEMBLEE DE PAROISSE



lundi 11 juin 2018 à 20.00h.  
à la Maison de paroisse,  
ch. de la Raisse 3

1. Accueil, organisation de l'assemblée, message
2. Procès-verbal du 4.12.2017: approbation
3. Conseil de paroisse, démission, élection, réélection
4. Informations pastorales
5. Comptes 2017: présentation, rapport des vérificateurs, approbation
6. Rapport des délégués à la régionalisation
7. Rapport des délégués au Synode
8. Rapport de la déléguée au DM, Terre Nouvelle
9. Divers

Les comptes 2017 et le procès-verbal du 4 décembre 2017 peuvent être consultés au secrétariat de la paroisse aux heures d'ouverture à partir du 4 juin 2018.



**COURSE DES AÎNÉS  
MERCREDI 6 JUIN 2018**

**EXCURSION  
SUR LA RIVIERA VAUDOISE**

#### Programme :

Départ à 9h00 de la gare de La Neuveville  
Café-croissants à la Buritaz, auberge nichée non loin du Mont Pélerin,  
Visite surprise  
Repas de midi à la Maison de l'Eglise "Crêt Bérard" à Puidoux

#### Visite libre du zoo de Servion :

Construit en 1974, le parc animalier héberge plus de 70 espèces d'animaux. On y trouve différents animaux résistants au froid, tels que le Tigre de Sibérie, le Loup arctique, le Bison d'Amérique du Nord, l'Ours brun le Cerf, le Renne, l'Alpaga et le Lynx, et, depuis 2010, des panthères des neiges. Il y a également une volière avec des perroquets et un bâtiment couvert avec des singes, ainsi qu'un Tropicarium. Le tigre de Sibérie nommé Tinka est la mascotte du parc. Le Zoo de Servion est impliqué dans plusieurs programmes de sauvegarde d'espèces menacées.

Retour vers 18h.

Prix : 50.- par personne à payer le jour de la course.  
Voyage en car.

Coupon d'inscription à glisser dans la boîte aux lettres du secrétariat de la paroisse réformée de La Neuveville, Grand-Rue 13 ou à renvoyer à la même adresse, jusqu'au 30 mai. Renseignements au 032 751 28 57 auprès de John Ebbutt, pasteur.

Je viens/nous venons à la course du mercredi 6 juin :

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Adresse : .....

No de téléphone : .....



### PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSÉ

Rue des Mornets 15/19  
Case postale  
2520 La Neuveville

### CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE LE 28 JUIN 2018

à 20h15 à la salle de paroisse

#### Ordre du jour :

1. Méditation
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 30 novembre 2017
4. Comptes
  - 4.1. Comptes 2017
  - 4.2. Rapport de l'organe de vérification
5. Elections périodiques 2018 à 2021
  - 5.1. Présidence et vice-présidence des Assemblées
  - 5.2. Secrétaire des Assemblées
  - 5.3. Président du Conseil de paroisse
  - 5.4. Membres du Conseil de paroisse
  - 5.5. L'organe de vérification des comptes
6. Rapport du Cdp
7. Informations de l'équipe pastorale
8. Informations du président du conseil
9. Recherche d'un délégué au Synode, élection
10. Nouveau règlement d'organisation
11. Informations du Synode
12. Divers

Le président des assemblées  
Bernard Waeber



Commune Bourgeoise  
Hôtel-de-Ville 11

2520 La Neuveville

### CONVOCAION À L'ASSEMBLEE BOURGEOISE

Date: Samedi 30 juin 2018  
Heure: 17.00 h.  
Lieu: Salle de Bourgeoisie, Hôtel-de-ville,  
La Neuveville

#### Ordre du jour

1. Ouverture
2. Procès-verbal du 16 décembre 2017
3. Budget 2017
4. Forêt
5. Divers

Le Maître bourgeois  
Claude Evard



Police cantonale à La Neuveville  
031 638 88 61



## Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

### MAI

**Mercredi 23 18-19h**  
**Lundi 28 9.30-11.30h**

### JUIN

**Samedi 2 9.30-11.30h**

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire  
**ADMINISTRATION COMMUNALE**

## MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DE PLANS ROUTES CANTONALES

La Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie, représentée par l'arrondissement d'ingénieur en chef compétent, met à l'enquête les plans pour la réalisation, ou le cas échéant l'aménagement, de la route cantonale mentionnée ci-après, conformément aux articles 29 ss de la loi du 4 juin 2008 sur les routes. Les oppositions doivent être motivées et adressées au secrétariat communal avant expiration du délai de dépôt.

**Route cantonale N°:** 1325, Front. NE/BE - Nods - (Frinvillier) - Romont - Front. BE/SO

**Commune :** Nods

**Projet :** 230.20190 / Nouvelle construction - Boucle rebroussement bus: Nods, entrée Ouest

**Dérogations demandées :** Aucune

**Lieu de mise à l'enquête :** Administration communale de Nods, Place du Village 5, 2518 Nods

**Délai de mise à l'enquête :** 25 mai au 25 juin 2018. Les plans peuvent être consultés à l'administration communale de Nods durant les heures habituelles d'ouverture du bureau.

**Piquetage :** Le projet est indiqué sur le terrain comme suit : implantation de l'axe de la voie de rebroussement. Au besoin, le bureau RWB Berne SA (Tél. 058 220 38 70) se tient à disposition des personnes qui souhaiteraient de plus amples informations à ce sujet.

Loveresse, le 18.05.2018  
IIle Arrondissement d'ingénieur en chef,  
Service pour le Jura bernois

## SORTIE DES AINES – PREAVIS

Vous avez 65 ans ou plus, alors réservez dès maintenant la date de la prochaine sortie des aînés qui se déroulera le **mercredi 5 septembre 2018**.

Les inscriptions et informations utiles vous parviendront en temps voulu.

Administration communale

Consultez gratuitement  
la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)

## Association du Stand de Tir La Neuveville – Nods / Stand de tir Nods PROGRAMME DES TIRS AU STAND DE TIR DE NODS EN 2018

Tirs d'entraînement et tirs préalables :	Le jeudi, de 18 h à 20 h 30 dès le 22 mars. jusqu'au 8 novembre. Le samedi, de 13 h 30 à 16 h 30 dès le 24 mars. jusqu'au 10 novembre.
Tir obligatoire :	Samedi 9 juin de 14 h à 16 h. Jeudi 28 juin de 18 h à 20 h. Samedi 30 août de 17 h 30 à 19 h 30.
Tir au fromage :	Samedi 14 avril de 9 h. à 18 h 30. Vendredi 20 avril de 13 h 30 à 18 h 30. Samedi 21 avril de 9 h à 18 h 30.
Tir Botteron:	Samedi 2 juin de 16 h à 19 h.
Tir Aubert:	Samedi 29 septembre de 13 h à 19 h.
Tir aux saucisses:	Vendredi 2 novembre de 13 h 30 à 16 h. Samedi 3 novembre de 9 h à 18 h.
Tir de clôture (populaire) :	Dimanche 4 novembre de 9 h à 12 h.
Autres concours de tir:	Dans les tranches horaires réservées des jeudis et samedis.

Pendant les heures de tir et par mesures de sécurité, les accès, les chemins et les sentiers sont interdits au public, donc signalés et barrés. Les usagers de ces derniers sont donc priés de se conformer à la signalisation. L'Association du Stand de Tir La Neuveville-Nods décline toute responsabilité en cas d'événements particuliers. Cette même Association est responsable du respect des règles de sécurité et de l'application des horaires de tir par les utilisateurs du stand.

### Dispositions concernant le tir hors du service :

Une attention toute particulière doit être portée sur le contrôle des armes en entrant au stand et **après les tirs. Les militaires astreints au tir obligatoire doivent être munis d'une pièce d'identité.** Ils doivent effectuer leur programme obligatoire avec leur arme personnelle. Un contrôle doit être tenu quant à la munition remise, utilisée et rendue.

Association du Stand de Tir Nods-La Neuveville, le président : Willy Sunier

## A L'ECOUTE DE TOUS

### Le maire et l'administratrice communale à l'écoute de tous

Afin de répondre à vos interrogations, faire part de vos réclamations, critiques ou suggestions, notre maire et l'administratrice se mettent à votre disposition le mardi

**29 mai dès 16 h 00**

Prenez donc contact avec l'administration pour fixer un rendez-vous (032 751 24 29).

C'est avec plaisir que nous vous attendons !

## LOGEMENTS VACANTS

Dans le cadre de la statistique des logements vacants, nous rappelons que, selon la législation, **tous les propriétaires de logements ont l'obligation d'annoncer les logements vacants au 1<sup>er</sup> juin 2018** auprès de l'administration communale.

Merci de votre collaboration

Administration communale



## Nouvelles de l'administration

### Tâches déléguées à la Fondation bernoise de design

En vertu de la loi cantonale de 2012 sur l'encouragement des activités culturelles, le Conseil-exécutif a délégué formellement différentes tâches à la Fondation bernoise de design. Il s'agit du subventionnement de projets dans les domaines des arts appliqués et du design (pour autant qu'ils ne soient pas de la compétence du Conseil du Jura bernois) et du subventionnement de personnes, comme les prix décernés aux créateurs ou les contributions à la formation continue. La fondation veille par ailleurs à l'entretien de la collection cantonale des arts appliqués, sans compter qu'elle assume un certain nombre de tâches généralement dévolues aux com-

missions culturelles, comme le conseil à l'Office de la culture en matière de design et d'arts appliqués. Créée en 1995, elle accomplit de longue date des tâches pour le canton.

### Trois nouveaux conseillers nationaux bernois

Le Conseil-exécutif a déclaré Flavia Wasserfallen (PS, Berne) et Aline Trede (Les Verts, Berne) élues au Conseil national. Elles remplacent respectivement Evi Allemann (PS, Berne) et Christine Häslar (Les Verts, Grindelwald), qui ont été élues au gouvernement cantonal. Adrian Wüthrich (PS, Huttwil) siégera lui aussi à la Chambre du peuple ; il succède à Alexander Tschäppät (PS, Berne), décédé.





**Horaires Téléphone & Guichet**

La permanence téléphonique est assurée du :  
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Judi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter **lundi & mardi toute la journée** ou **mercredi, jeudi & vendredi matin**.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2018, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
	16.07.2018	01.08.2018	Vacances estivales
	24.12.2018	02.01.2019	Vacances de Noël

**Horaires des déchetteries Diesse / Prêles**

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10h30 - 11h30	17h00 - 19h00	10h00 - 11h30
Prêles	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h00

**Points de collecte des déchets verts  
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

**COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSSE  
AUX AYANTS DROIT DE VOTE  
EN MATIÈRE COMMUNALE  
CONVOCATION**

à l'Assemblée communale du 20 juin 2018  
à 20 h 00, à la Salle du Battoir à Diesse

**Ordre du jour**

1. Approbation du compte 2017 des Sapeurs-pompier du Plateau de Diesse
  - a) Présentation du compte arrêté au 31.12.2017
  - b) Approbation du compte 2017 des Sapeurs-pompier du Plateau de Diesse
2. Approbation du compte 2017 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse
  - a) Présentation du compte arrêté au 31.12.2017
  - b) Approbation du compte 2017 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse
3. Approbation du compte 2017 du Collège de district de La Neuveville
  - a) Présentation du compte arrêté au 31.12.2017
  - b) Approbation du compte 2017 du Collège de district de La Neuveville
4. Présentation des comptes communaux 2017
  - a) Introduction
5. Approbation du compte 2017 de la Commune mixte de Plateau de Diesse

- a) Présentation du compte arrêté au 31.12.2017
- b) Présentation des arrêtés de compte
- c) Prise de connaissance du rapport succinct de vérification
- d) Approbation du compte 2017 de la Commune mixte de Plateau de Diesse

**6. Approbation formelle d'un crédit d'engagement de CHF 385'000.00 pour la rénovation de l'Ecole des Prés-de-Cortébert, dont notre part communale s'élève à une dépense périodique de CHF 350.00 par année.**

- a) Présentation du projet
- b) Approbation du crédit d'engagement de Fr. 385'000.00 pour la rénovation de l'Ecole des Prés-de-Cortébert, dont notre part communale s'élève à une dépense périodique de CHF 350.00 par année

**7. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 550'000.00 pour la réfection d'un tronçon du chemin des Saigneules, à Prêles**

- a) Présentation du projet
- b) Approbation du crédit d'engagement de Fr. 550'000.00 pour la réfection d'un tronçon du chemin des Saigneules, à Prêles

**8. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 240'000.00 pour le renforcement d'une conduite existante (eaux pluviales) de Lamboing (réalisable en plusieurs étapes)**

- a) Présentation du projet
- b) Approbation du crédit d'engagement de CHF 240'000.00 pour le renforcement d'une conduite existante (eaux pluviales) de Lamboing réalisable en plusieurs étapes)

**9. Informations du Conseil communal**

**10. Divers et imprévus**

**Informations :**

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet <http://www.leplateaudediesse.ch/la-commune/assemblees-communales>.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit de vote en matière communale.

Prêles, le 18 mai 2018

**L' HARMONIE PRÊLES  
FÊTE SES 125 ANS  
26 - 27 MAI 2018  
HALLE POLYVALENTE  
2515 PRÊLES  
ENTRÉE GRATUITE**

**SAMEDI 26**  
18h00 Ouverture des festivités  
20h00 Concert de Gala avec  
BRASSBAND BÜRGERMUSIK LUZERN  
Soliste invité : Richard Marshall  
à la suite : BAR animé par DJ Yakari

**DIMANCHE 27  
FESTIVAL DE L'AMCBV**



**Mise au concours**

Pour compléter l'effectif du personnel de la crèche communale « La Luciole » la COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSSE recherche

**Pour le 1<sup>er</sup> août 2018**  
et pour une durée déterminée de six mois  
**1 assistante socio-éducative**  
(taux d'occupation de 50-70 %)

Le cahier des charges détaillé est disponible sur notre site Internet [www.leplateaudediesse.ch](http://www.leplateaudediesse.ch)

Les offres avec documents usuels et photo sont à adresser à M. Daniel Hanser, resp. des ressources humaines, La Chaîne 2, 2515 Prêles, **jusqu'au 31 mai 2018**. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la même adresse ou au no de tél. 032 315 70 70.

La fonction décrite dans le présent document s'entend indistinctement au féminin et au masculin.

**LOGEMENTS VACANTS**

Dans le cadre de la statistique fédérale pour le dénombrement des logements vacants, nous rappelons aux propriétaires de logement qu'ils ont l'obligation d'annoncer leurs logements vacants au 1<sup>er</sup> juin 2018 à l'administration communale.

Merci donc de bien vouloir faire votre annonce jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2018 au plus tard par courriel à [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch) ou par téléphone au 032 315 70 70.

Merci de votre collaboration.

L'administration communale

**PASSAGE DU BIBLIOBUS  
À DIESSSE, LAMBOING ET PRÊLES**



**2<sup>ème</sup> trimestre 2018**

**Stationnements**

- Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00
- Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
- Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

2 juin, 16 juin, 30 juin

L'administration communale

**ALCOOL  
ET MÉDICAMENTS :  
GARE AU MÉLANGE !**  
Informez-vous !

APPELEZ-NOUS!  
0800 105 105  
[www.addictionsuisse.ch](http://www.addictionsuisse.ch)

ADDICTION | SUISSE

**CONTRÔLES DU FEU BACTÉRIEN**

Entre la mi-juin et la mi-août, nos contrôleurs du feu bactérien, Eric Darioly et Philippe Gauchat, sillonnent la commune. Ils contrôleront les jardins, les vergers à hautes tiges, les haies et les lisières du bois sur l'existence éventuelle d'une contamination au feu bactérien. Le feu bactérien est une maladie bactérienne très dangereuse des pommiers, poiriers et cognassiers. Une plante touchée peut mourir en l'espace de quelques semaines.

La contamination a lieu par le biais de l'exsudat bactérien qui est sécrété par les arbres malades. Les plantes hôtes du feu bactérien sont exclusivement les arbres fruitiers à pépins (pompes, poires, cognassiers) et certaines plantes sauvages ou d'ornement; à savoir toutes les espèces de cotonéaster, buissons ardents, pommiers du japon (chaenomeles), amélanchiers, photinias (stranvaesia), aubépines, sorbiers et alisiers. La vente et la culture des plantes particulièrement menacées sont interdites dans toute la Suisse. Aucun moyen de lutte directe contre le feu bactérien n'est possible. L'utilisation d'antibiotique (streptomycine) nécessite une autorisation qui est cependant limitée aux plantations fruitières de basses tiges professionnelles.

La commune vous propose des informations supplémentaires concernant le feu bactérien, diffusés par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) [www.feubacterien.ch](http://www.feubacterien.ch); sur celui du canton de Berne: [www.be.ch/feu-bacterien](http://www.be.ch/feu-bacterien) ou sur celui du canton du Jura [www.frij.ch](http://www.frij.ch) (station phytosanitaire).

Que faire en cas de soupçon d'infection ?

- Les plantes suspectes ne doivent pas être touchées car vous risquez de contaminer une autre plante à la suite de ce simple contact.

- En cas de soupçon de feu bactérien, celui-ci doit être signalé. Avertissez-en immédiatement la commune; la personne chargée de traiter les cas de feu bactérien passera alors chez vous pour prendre les mesures nécessaires.

*Administration communale*

**VOTATIONS FÉDÉRALES DU 10 JUI 2018  
BROCHURE EASYVOTE POUR LES JEUNES !**

Davantage de jeunes et de jeunes adultes aux urnes! Ceci est l'objectif qu'easyvote aimerait atteindre grâce à du matériel de vote simplifié et à des mesures de sensibilisation adaptées aux jeunes.

Pour les prochaines votations du 10 juin 2018, vous trouverez sur leur site, [www.easylvote.ch](http://www.easylvote.ch), toutes les informations utiles afin de vous aider à voter.

Alors n'hésitez plus, votez !

*L'administration communale*

**GARDIENNAGE À LA NOIRE COMBE  
(Bergerie du Haut)**

Pour le week-end des 26 et 27 mai 2018, le gardiennage sera assuré par M. Jean-Marc Hofer.

*Le Comité*

**FÊTE NATIONALE DU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2018  
A DIESSE**

Dans le cadre de l'organisation de la prochaine Fête nationale qui aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> août 2018 à Diesse, au complexe du Battoir, le Conseil communal souhaite s'associer les services de toute société locale qui serait intéressée à s'investir pour le rayonnement de la célébration nationale, notamment dans la mise en place et la gestion de la cantine.

Les sociétés séduites par cette perspective voudront bien s'adresser, **d'ici au 31 mai 2018**, à l'Administration communale (soit par téléphone au 032 315 70 70, soit par courriel à [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch), soit par courrier à l'adresse La Chaîne 2, 2515 Prêles). Nous nous tenons bien entendu à leur entière disposition pour de plus amples renseignements.

*L'administration communale*

**Nouvelles de l'administration****Un ours  
sur la rive droite du lac de Thoun**

Plusieurs personnes ont aperçu un ours sur la rive droite du lac de Thoun pendant le week-end de la Pentecôte. Par ailleurs, une ruche a été endommagée dans la commune de Beatenberg. Les traces de morsures et les coups de griffe laissent penser que les dégâts ont été causés par un ours. L'Inspection de la chasse du canton de Berne a informé les communes de la région de la présence de l'animal et des mesures à prendre. On ignore s'il s'agit de M29, le plantigrade aperçu dans les parages l'an dernier. Il est difficile de dire en outre s'il se trouve encore dans la région, ces animaux étant capables de parcourir de grandes distances en très peu de temps.

**Autoroute Bienne – Lyss  
fermée dimanche 27 mai**

L'autoroute A6 Bienne-Lyss sera fermée dimanche 27 mai 2018 entre Lyss Nord et la sortie Centre Brügg de 8h30 à 16h environ dans les deux sens en raison de travaux urgents d'entretien et de sécurisation. La circulation sera déviée par la route cantonale.

**Tâches régionales d'intégration  
assignées à la ville de Bienne**

**La Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne entend confier au Service spécialisé de la ville de Bienne les tâches de l'antenne d'intégration de la région Bienne – Seeland – Jura bernois actuellement assurées par l'association Multimondo. Le transfert est prévu pour début 2019.**

Le Service spécialisé de l'intégration de la ville de Bienne peut compter actuellement sur de nombreux prestataires et organismes dans le domaine de l'encouragement de l'intégration et sur un réseau de professionnels. Il sera donc possible de dégager des synergies dans le travail d'intégration, de tirer profit de son réseau et de le développer davantage.

La Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP) souhaite mettre en place un modèle de coûts normatifs pour les prestations de conseil des antennes d'intégration d'ici à la fin de 2019. Le canton vise à

mettre en place une offre rationnelle, équilibrée et de haute qualité, qui permette une utilisation optimale des structures existantes. Dans cette optique, il est plus opportun de conclure un contrat de prestations avec une collectivité de droit public, comme cela a déjà été fait avec les villes de Berne et de Thoun.

La ville de Bienne a fait savoir que l'équipe de conseillers de l'association Multimondo, qui reste liée à la SAP jusqu'à la fin de 2018 en tant que partenaire de prestations, pourrait être intégrée dans les nouvelles structures.



